

## FORMATION

### SSIAP 1 INITIALE

#### AGENTS DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES



#### Objectif :

Acquérir les connaissances nécessaires pour assurer les missions d'Agents de Sécurité Incendie et d'Assistance aux personnes dans les Établissements recevant du Public (ERP) et Immeubles de Grande Hauteur (IGH).  
Mettre en œuvre les moyens de secours face à un début d'incendie.

#### Pré requis

Maitrise de la langue française (lu, écrit et parlée).  
SST, PSE1 ou PSC 1 en cours de validité  
Être apte au certificat médical fourni lors du devis

**Les conditions sont précisées aux articles 4 et 7 de l'arrêté du 2 mai 2005**

#### Public concerné :

Candidat à l'obtention du diplôme SSIAP 1 ou postulant à un emploi d'agent de sécurité incendie et d'assistance à personnes en établissement recevant du public (ERP) ou en immeuble de grande hauteur (IGH) et devant justifier des qualifications prévues par arrêté du Ministère de l'Intérieur.

#### Durée du stage :

67 heures hors examen

#### Nombre de participants :

De 5 à 12 stagiaires par session

#### Moyens d'encadrement :

Organisme de formation déclaré à la DREETS disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.  
Organisme de formation agréé par le Préfet du département pour dispenser cette formation.

#### Tarif :

Sur devis

#### Accès aux personnes en situation de handicap :

Nous consulter

#### Sécurité et hygiène :

Les consignes sont expliquées dès l'entrée en formation.  
Les formateurs s'assurent que les stagiaires ont compris et respectent les consignes.

## FORMATION

### SSIAP 1 INITIALE

#### AGENTS DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES



#### Moyens et méthodes pédagogiques :

Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires du SSIAP et titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.

Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection.

Livret de synthèse remis à chaque stagiaire au début de la formation (à valider avec l'organisme).

Installations en centre de formation : salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable, matériel de détection et d'alerte, poste de sécurité reconstitué.

Le formateur est dans une démarche déductive : la théorie est exposée, puis en en pratique

Pour ce faire, 3 méthodes pédagogiques sont mises en œuvre :

- Active
- Interrogative
- Démonstrative

En cas de formation intra-entreprise, des installations équivalentes doivent être mises à disposition par l'employeur des stagiaires.

#### Modalités et délais d'accès :

Pour vos demandes de formation, contactez-nous par téléphone au 0806 231 018 ou par mail à l'adresse suivante :

[formation@sas-cpfi.fr](mailto:formation@sas-cpfi.fr)

L'accès à la formation est initié par l'employeur, ou accessible aux particuliers.

Notre organisme de formation s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures

Nous envisagerons la date de formation la plus appropriée en fonction de vos besoins, préférences et contraintes.

Si la formation nécessite des prérequis, nous nous assurerons également que vous les remplissiez soit par des tests, soit par un audit téléphonique.

Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du stagiaire, du formateur ou selon notre planning inter-entreprises, le délai pour la mise en place de la formation est habituellement d'un mois (en moyenne).

#### Programme du stage :

##### ■ Le feu et ses conséquences

- ↪ Le feu
- ↪ Comportement au feu

##### ■ Sécurité incendie

- ↪ Principes de classement des établissements
- ↪ Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie
- ↪ Desserte des bâtiments
- ↪ Cloisonnement d'isolation des risques
- ↪ Évacuation du public et des occupants
- ↪ Désenfumage
- ↪ Éclairage de sécurité
- ↪ Présentation des différents moyens de secours

## FORMATION

### SSIAP 1 INITIALE

#### AGENTS DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES



#### ■ Installations techniques

- ↗ Installations électriques
- ↗ Ascenseurs et nacelles
- ↗ Installations fixes d'extinction automatique
- ↗ Colonnes sèches et humides
- ↗ Système de sécurité incendie (SSI)

#### ■ Rôle et missions des agents de sécurité incendie

- ↗ Le service de sécurité
- ↗ Présentation des consignes de sécurité et main courante
- ↗ Poste de sécurité
- ↗ Rondes de sécurité et surveillance des travaux
- ↗ Mise en œuvre des moyens d'extinction
- ↗ Appel et réception des services publics de secours
- ↗ Sensibilisation des occupants

#### ■ Concrétisation des acquis

- ↗ Visites applicatives
- ↗ Mises en situation d'intervention

#### EVALUATION :

##### Épreuve écrite :

- QCM 30 questions

##### Épreuve pratique :

- Ronde avec anomalie et sinistre encadrée par le jury (un représentant du SDIS et un Diplômée SSIAP 3)

**A l'issue de la formation et après validation par le jury obtention du  
Diplôme SSIAP 1 soumis à Arrêté Préfectoral**